

2023

RAPPORT DEVELOPPEMENT DURABLE



Dans le cadre de son agenda 2030, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a identifié 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). Les thématiques de ces ODD se déclinent en 169 cibles organisées autour de cinq principes directeurs : les populations, la planète, la prospérité, la paix et le partenariat.

Au regard de ces ODD, chaque organisation est en mesure de positionner et d'évaluer la durabilité de sa stratégie d'actions et de son activité.

Fort de sa politique volontariste en matière de transition écologique et climatique et pour une société durable et équitable, le SYVADEC souhaite mesurer sa contribution dans l'atteinte de ces ODD au niveau local.

OBJECTIFS **DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**



Une manière également de mettre en lumière les actions portées par le syndicat pour chacune des finalités du développement durable définies à l'article L.110-1 du code de l'environnement





La lutte contre le CHANGEMENT CLIMATIQUE



-5%

DE RESIDUELS ENFOUIS PAR RAPPORT A 2022



25 142

t.eq.CO₂

D'EMISSIONS EVITEES PAR LA VALORISATION DES DECHETS



ISDND VIGGIANELLO

Couverture finale de l'ISDND de Viggianello en post-exploitation qui permet de limiter les fuites de méthane liées à l'enfouissement des ordures ménagères.



CENTRE DE TRI PAPREC LANSARGUES



10

ODD CONCERNES



11 608 km

EVITES AVEC LE CHANGEMENT DE CENTRE DE TRI PAPREC



Dans la lutte contre le changement climatique, le SYVADEC souhaite s'engager vers la neutralité carbone.

Les principales actions permettant de tendre vers cette neutralité carbone s'inscrivent pleinement dans les orientations stratégiques du syndicat, à savoir la réduction de la production de déchets à la source et la hausse du tri et de la valorisation.

En parallèle, le SYVADEC lutte également contre le changement climatique à travers des bonnes pratiques dans son activité et des actions pour réduire les déplacements.

En menant ces actions de lutte contre le changement climatique, le SYVADEC contribue intrinsèquement à l'atteinte d'autres objectifs de développement durable :

- L'accompagnement des intercommunalités adhérentes, notamment dans la généralisation du tri à la source ou la mise en œuvre de la tarification incitative, contribue à l'ODD 11.6.
- La gestion environnementale et les projets de création et de modernisation des infrastructures de traitement contribuent aux ODD 6.3, 8.2, 8.8, 9.4, 15.1 et 15.3.

LES ACTIONS DE REDUCTION DES EMISSIONS DE GES

Depuis 2019, le SYVADEC mesure annuellement les émissions de gaz à effet de serre générées par son activité, sur les 3 scopes, selon la version 8.4 du tableur Bilan carbone® de l'ADEME.

Les deux postes d'émissions les plus importants sont toujours les fuites de méthane (CH₄) et la combustion (CO₂) du biogaz lors du traitement des OMR par enfouissement, ainsi que le transport des déchets pour traitement et valorisation.

De ce fait, les actions de réductions principales de l'empreinte carbone sont d'ores et déjà inscrites dans les axes stratégiques du SYVADEC :

- Favoriser la réduction à la source de la production de déchets, notamment par le plan compostage ou la tarification incitative, et développer le tri et le recyclage et la valorisation énergétique (CSR) afin de réduire la part enfouie : une baisse de 5% des déchets enfouis équivaut à une réduction d'environ 1 000 t.eq.CO₂.
- Moderniser et finaliser le réseau d'infrastructures locales de traitement pour limiter les transports.

En 2023, la baisse de 5% des tonnages de déchets enfouis – 123 812 tonnes en 2023, soit une diminution de 6 091 tonnes par rapport à 2022 – permet donc une réduction des émissions de GES d'environ 1 000 t.eq.CO₂.



L'augmentation du taux de recyclage sur le territoire du SYVADEC a un impact important dans la réduction des émissions de GES, par l'économie des ressources qu'il représente.

En 2023, le tri a permis d'éviter les émissions de 25 142 t.eq.CO₂.

Toujours dans un objectif de réduction des émissions de GES, le SYVADEC a recensé les surfaces disponibles sur les sites pour l'installation d'équipements de production d'énergie photovoltaïque.



L'IMPACT DES CTV

La création des Centres de Tri et de Valorisation (CTV) de Haute-Corse et de Corse du Sud permettra une diminution significative des émissions de GES, notamment grâce à la réduction importante des ordures ménagères enfouies, à l'augmentation du recyclage et à la production de CSR.

Un Bilan Carbone réalisé spécifiquement avec un bureau d'étude spécialisé cette année permettra d'évaluer finement l'impact prévisionnel des CTV de Monte et de Mezzana dans notre objectif de neutralité carbone. Il permettra également de proposer la mise en place d'un plan d'actions de réduction s'inscrivant dans une logique d'évaluation quantifiée, et un programme de compensation des émissions résiduelles adapté au contexte institutionnel et au développement local.

Au-delà de la diminution des émissions de GES que les CTV engendreront, ces derniers permettront également la création d'emplois et de filières de recyclage locales (ODD 8 et 13).



LIMITATION DE L'IMPACT DES DEPLACEMENTS

Le transport des déchets constitue la seconde source de l'empreinte carbone du SYVADEC. De ce fait, de nouvelles actions ont été menées en 2023 pour la réduction des émissions de GES dues aux transports :

- Optimisation de la collecte textile dans un objectif d'augmentation du taux de remplissage des camions de collecte et ainsi une diminution de l'impact carbone dû aux tournées. Cette optimisation permet

également d'améliorer la sécurité des agents du fait de déplacements moins longs et moins fréquents (ODD 11).

- Allotissement des marchés de transports par site ou secteur pour diminuer les émissions de GES dues aux transports des matières valorisables de recycleries, ce qui permet également une diminution des coûts et une réduction des inégalités d'accès à la commande publique (ODD 1, 8, 10, 13 et 16).
- Changement de centre de tri des emballages de Nîmes à Lansargues qui permet non seulement une optimisation des transports, et de ce fait de l'impact carbone, mais également une amélioration de la valorisation des emballages (ODD 8, 9, 13 et 17).



Malgré le faible impact des déplacements internes du SYVADEC sur son Bilan Carbone, les actions de réductions des émissions de GES se sont poursuivies :

- Certificat Qualité de l'air pour tous les véhicules de service.
- Utilisation du système de visio-conférence sur les 3 sites administratifs afin de limiter les déplacements professionnels.
- Système de prise en main, gestion et maintenance des postes informatiques à distance pour les dépannages.
- Développement de webinaire pour les formations.
- Forfait mobilité durable afin d'encourager les travailleurs à recourir aux modes de transports durables pour les trajets domicile-travail.
- Généralisation du télétravail à 1 ou 2 jours par semaine, selon les critères d'éligibilité définis.



LA PRESERVATION de la biodiversité, des milieux et des ressources



100%
CONFORMITE ICPE



NOUVELLES FILIERES
DE VALORISATION
DEPLOYEES



15
ODD CONCERNES



42%
DES CORSES
COMPOSTENT



8
FOYERS INSCRITS
AU « DEFI DES
FAMILLES »



26%
DE DECHETS
ALIMENTAIRES DANS
LA POUBELLE GRISE
(38% moyenne nationale)



80%
DES CORSES SATISFAITS
DE NE PLUS RECEVOIR DE
PUB DANS LEUR BOITE
AUX LETTRES



Par nature, les missions du SYVADEC contribuent à la protection des espaces et à la gestion du capital environnemental du territoire :

- En développant la valorisation des déchets pour produire des matières premières secondaires qui réduisent le recours aux ressources naturelles pour la fabrication de nouveaux produits de consommation
- En veillant à la qualité de ses sites et à leur absence d'impact négatif sur l'environnement

Ses actions de réduction des déchets et de gestion de l'impact environnemental contribuent également à l'atteinte d'autres objectifs de développement durable.

LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

Dans un objectif de gestion durable du patrimoine et de préservation de la biodiversité, le SYVADEC s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de son système de management environnemental avec le renouvellement de la certification ISO 14001 pour cette année 2023.



Au-delà de la gestion environnementale des sites qui contribue à la protection des milieux et des ressources, le SYVADEC s'engage, par ses travaux de modernisation, à proposer des infrastructures de qualité, fiables, durables et résilientes (ODD 9.1).

Plus de 85% des sites sont soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE).

De ce fait, chaque installation répond à des exigences environnementales bien définies et contrôlées, qui jouent un rôle considérable dans l'atteinte des objectifs préservation de la biodiversité et de développement durable :

- Le traitement des eaux avant rejet dans le milieu naturel (ODD 6) passe par l'installation et le curage d'un décanteur-déshuileur, ainsi que des analyses réglementaires sur tous les sites.
- La présence d'un local spécifique pour les déchets dangereux, avec cuvette de rétention, permet une gestion écologique des produits chimiques (ODD 12.4).
- La préservation des écosystèmes terrestres et l'absence de dégradation des sols (ODD 15.1 et 15.3) sont assurées par le caractère étanche et incombustible des sols des aires de stockage et de manipulation des produits dangereux.

LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

Le SYVADEC accompagne ses adhérents dans la définition et la mise en œuvre du tri à la source des biodéchets.

Afin d'inciter les habitants à se mettre au compostage, le syndicat déploie un plan compostage dans toute la Corse, proposant des solutions de tri à la source des biodéchets différentes en fonction des besoins de chaque territoire :

- Distribution gratuite de composteurs individuels de balcon ou de jardin.
- Installation de composteurs partagés dans les cœurs de village, les quartiers ou les résidences.

En Corse, grâce au plan compostage déployé par le SYVADEC et les intercommunalités depuis 2018, 30% des habitants ont déjà accès à un composteur individuel ou collectif et 12% bénéficient d'une collecte séparée effectuée par leur communauté de communes. Par ailleurs, 42% des corses déclarent composter selon le Baromètre 2023 « Les corses et l'environnement » (ODD 11.6, 12.5 et 17).

Le compostage de proximité permet aujourd'hui de détourner 3 756 tonnes de biodéchets, soit 3% de plus qu'en 2022, ce qui équivaut à 1 371 t.éq.CO₂ évitées, déduction faite des émissions de GES dues au compostage (ODD 13).




En 2023, toujours dans cet objectif de réduction de la production de déchets des ménages, le SYVADEC a proposé également des accompagnements spécifiques à destination d'autres publics :

- Accompagnement de foyers pendant 1 an pour aider les familles à trouver et mettre en œuvre, à leur rythme, les solutions les plus adaptées pour réduire leurs déchets et adopter de manière pérenne les bons gestes pour agir éco-responsable au quotidien (ODD 2, 3, 7 et 12).



- Accompagnement des agents publics dans leur mission d'animation, notamment à travers le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire proposé aux cantines scolaires (ODD 1, 2, 4 et 11).
- Poursuite de l'expérimentation nationale OUI PUB permettant une réduction des déchets papiers à la source mais également une diminution de l'incitation à la surconsommation en régulant le secteur de la publicité (ODD 12).

L'aide aux intercommunalités dans la mise en place de ces actions de réduction des déchets à la source et d'optimisation du tri permet de réduire leur impact environnemental (ODD 11.6) et de lutter contre le changement climatique (ODD 13).

 **Pour formaliser son engagement volontariste en la matière, le syndicat a adopté en mai 2022 son programme local de prévention et de valorisation des déchets ménagers (PLPVDMA) pour la période 2021-2026. Il clarifie les objectifs des orientations stratégiques en mettant en perspective les actions menées avec leur contexte et impact attendu en matière de réduction à la source de la production de déchets et de tonnages valorisés.**

LES PERFORMANCES DE TRI ET DE VALORISATION

En complément des actions de prévention et d'incitation financière au déploiement du tri à la source, le SYVADEC déploie chaque année de nouvelles filières de valorisation et consolide les filières existantes.


Cette année, les nouvelles filières REP Articles de Sport et Loisir, Article de Bricolage et Jardin Thermique ont été mises en place sur 12 recycleries, et la filière REP Outils du Peintre sur 26 recycleries (ODD 9 et 17).

D'autres actions en faveur de l'amélioration des performances de tri ont également été portées par le syndicat :

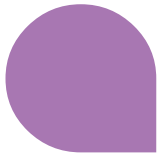
- Création de la procédure qualité dématérialisée et des outils d'amélioration de la qualité des collectes sélectives, puis diffusion auprès des agents de collecte.
- Formation des agents de collecte à la qualité du tri.
- Modification du calcul de la cotisation avec intégration directe des soutiens en fonction des performances de collecte sélective afin de renforcer le caractère incitatif au tri. La

cotisation est désormais calculée par tranche de taux de collecte sélective valorisable sur les flux d'emballages, papiers, verre, cartons et biodéchets. En pratique, plus une collectivité trie, moins le montant de sa cotisation à la tonne résiduelle est élevé (ODD 10, 13 et 16).

- Accompagnement des intercommunalités pour réduire les coûts et augmenter les tonnages de tri et communication sur le tri auprès du secteur touristique et des touristes (ODD 1, 8 et 11).

 **Dans cet objectif d'optimisation des performances de tri, le SYVADEC a renforcé le réseau de collecte textile avec l'ajout de 26 points d'apport supplémentaires et la réalisation d'une collecte événementielle.**





La cohésion sociale et la solidarité entre LES TERRITOIRES ET LES GENERATIONS



PROGRAMME ECO SCOLA

Des visites de sites organisées dans le cadre du programme, comme ici à la recyclerie de Corbara.



29 483

ELEVES SENSIBILISES



144

CANTINES ACCOMPAGNEES



76%

DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SENSIBILISES



10

ODD CONCERNES



1

COTISATION INCITATIVE AU TRI, SOLIDAIRE ET RESPONSABLE



48

INFRASTRUCTURES TECHNIQUES GERES PAR LE SYVADEC

MAILLAGE DU TERRITOIRE

Inauguration du nouveau centre de tri de Saint Florent qui permet à la fois de faciliter les opérations de dépôts de l'intercommunalité et d'améliorer la qualité du tri, mais aussi de réduire les transports.



Le développement durable se définit comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Pour cela, le SYVADEC a fait de la sensibilisation des nouvelles générations à l'éco-responsabilité l'un de ses objectifs stratégiques.


VERS UNE ACADEMIE VERTE

Afin de préparer au mieux l'avenir, le SYVADEC met en œuvre 3 dispositifs destinés aux publics scolaires de tous les âges.

Les actions menées toute l'année dans le cadre des programmes EcoScola, EcoCulleghju et EcoLiceu contribuent à sensibiliser les nouvelles générations au tri, à la réduction des déchets et à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

En 2023, 29 483 nouveaux élèves ont été sensibilisés, ce qui amène le taux d'établissements scolaires investis dans le programme à 76% (ODD 4.7).

L'objectif de SYVADEC est de parvenir, à terme, à la mise en place d'une « Académie verte », avec 100% des établissements de Corse engagés dans la démarche.

 **En 2023, l'organisation de visites pédagogiques sur les recycleries a permis d'améliorer la qualité du service proposé aux établissements scolaires (ODD 4).**

Au-delà de l'éducation à l'environnement, la mise en place et le suivi d'actions anti-gaspillage et de tri permet aux écoles accompagnées de réduire considérablement leur production de déchets (ODD 12).

Pour une école, on peut avoir une évolution de la production quotidienne d'ordures ménagères allant jusqu'à -80%, ce qui équivaut à une réduction de 8 kg.ég.CO₂ de ses émissions de GES (ODD 11.6 et 13.3).

La participation des établissements scolaires aux programmes pédagogiques proposés par le SYVADEC permet d'obtenir le niveau 1 du label E3D porté par l'éducation nationale, démarche globale de développement durable apportant des solutions concrètes pour répondre aux objectifs de l'Agenda 2030 (ODD 17).

EQUITE TERRITORIALE

Qu'ils soient ruraux ou urbains, quel que soit la densité de leur population et leur éloignement des sites de traitement, les territoires adhérents au SYVADEC bénéficient du même niveau de service et des tarifs de cotisation

appelée uniquement au prorata des tonnages résiduels (ODD 10).

La cotisation est responsable vis-à-vis des adhérents qui accueillent un site d'enfouissement, qui ont une cotisation bonifiée égale à 40% de la cotisation normale.



Une cotisation encore plus incitative

La nouvelle cotisation à compter de 2024 est encore plus incitative au tri : calculée uniquement sur les déchets résiduels, elle est désormais dégressive par tranche de taux de collecte sélective valorisable sur les flux d'emballages, papiers, verre, cartons et biodéchets (ODD 10, 11.6, 12.5 et 13).



L'adaptation du service aux territoires

Le SYVADEC poursuit le maillage du territoire afin de faciliter le geste de tri de toute la population (ODD 12.5) et améliorer en continue la qualité du service rendu à ses adhérents, ainsi que les conditions de travail de ses agents (ODD 8).

Pour cela, de nombreux travaux structurants ont été menés en 2023 (ODD 9.4) :

- Réaménagement des recycleries de Bonifacio, Calvi NDS et Cauro.
- Création d'un centre de regroupement du tri à Saint Florent.
- Réalisation d'études pour la création d'éco-points et plateformes de compostage.
- Projets de rénovation d'autres recycleries et quais de transfert.
- Agrandissement et requalification de la recyclerie de Corte.
- Densification du réseau de la recyclerie mobile du Grand Ajaccio.



En 2023, la communauté de communes de l'Oriente a délibéré en faveur d'une adhésion pour la totalité de son périmètre afin que toutes ses communes disposent de l'ensemble des services mis en œuvre par le syndicat.



Chaque projet mené par le syndicat vise à garantir l'égalité de traitement de tous ses adhérents et usagers. Toujours dans un objectif de cohésion sociale, la conduite de ses projets se fait dans une démarche transparente et participative.

LA GOUVERNANCE

Avec la prudence écologique, l'équité sociale et l'efficacité économique, la gouvernance est considérée comme le 4^{ème} pilier du développement durable. Ainsi, dans la conduite de l'action publique comme dans celle d'un projet, la gouvernance du SYVADEC respecte les principes permettant de répondre aux enjeux du développement durable.



Une démarche participative

Le conventionnement avec les financeurs et les éco-organismes garantit la prise en compte des attentes et la participation des acteurs institutionnels à chaque projet (ODD 17.17).

Les associations de l'ESS sont consultées en amont de la mise en œuvre d'actions de réemploi et le syndicat tient compte de leurs attentes et contraintes d'organisation.

Des comités de suivi réunissant l'ensemble des acteurs concernés sont mis en œuvre pour les études et projets portés par le syndicat.

La consultation du public est organisée lors des enquêtes publiques ou par le biais d'une consultation préalable pour les projets de plus grande ampleur (ODD 11.6).



Une transversalité de l'approche

Le management interne de la stratégie et des projets vise à concilier le développement économique, l'amélioration des conditions de travail, la cohésion sociale et la protection environnementales.

Pour cela, les orientations et projets sont discutées en CODIR, et le Comité Social Territorial permet d'y intégrer les préoccupations sociales, de sécurité et de qualité (ODD 8.8).

Dans cet objectif de transversalité des questions environnementales, de qualité et de sécurité des agents, le SYVADEC a mis en place un système de management intégré et est

triplement certifié ISO 9001, 14001 et 45001 depuis octobre 2022.



Une collégialité du pilotage

Le pilotage des programmes et actions du SYVADEC s'effectue par le biais des commissions thématiques, du Comité syndical et du Bureau syndical. La représentation de tous les adhérents au sein de ces instances au prorata de leur population garantit que les décisions prises de façon collégiale répondent aux attentes de l'ensemble des territoires (ODD 16.7).



Une évaluation partagée

L'évaluation permet de vérifier la progression des actions, programmes et politiques publiques, et de vérifier l'adéquation et la pertinence des actions menées au regard des finalités du développement durable.

La revue de direction annuelle, dans le cadre de la triple certification, est occasion d'évaluer de façon collégiale les actions engagées dans un objectif d'amélioration continue.

Les plans d'actions stratégiques sont également évalués chaque année par les commissions thématiques et les bilans annuels sont soumis au comité syndical, de même que le bilan du PLPVDMA, du prix et de la qualité du service et de l'atteinte des indicateurs réglementaires et stratégiques.



La transparence des actions et des données

La participation de nombreux élus et du représentant du service de l'Etat de prévention et répression des fraudes en Commission d'Appel d'Offre permet de garantir la régularité et la transparence de l'attribution des marchés publics (ODD 16).

Le SYVADEC assure une large diffusion sur son site internet de l'ensemble de ses actions et des données en open source de l'observatoire des déchets ménagers, l'ODEM (ODD 9, 13 et 16).



Dans cet objectif d'Economie Sociale et Solidaire, le SYVADEC élabore une stratégie de maîtrise des coûts afin de maintenir un niveau de contribution acceptable malgré la hausse des coûts de traitement et de valorisation, tout en améliorant la lisibilité des contributions, la connaissance des coûts analytiques et la prospective financière (ODD 1).





Les dynamiques de développement suivant LES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES



13

ODD CONCERNES



32

ATELIERS DE
REDUCTION DES
DECHETS ORGANISES



169

PARTICIPANTS
AUX ATELIERS DE
REDUCTION

DES SUPPORTERS BASTIAIS ENGAGES POUR LE TRI !

Organisation d'une collecte événementielle en partenariat avec le SCB lors de la rencontre du 4 novembre 2023. De nombreux supporters ont ainsi pu apporter des textiles et participer au tirage au sort pour gagner le maillot du capitaine Christophe Vincent.



DES AGENTS D'EDF SENSIBILISES AU TRI !

Des ateliers sur les déchets ménagers, les déchets industriels dangereux ou encore la biodiversité ont permis de sensibiliser les agents de la centrale du Vazzio à l'environnement le 15 juin 2023.



FESTIVAL GREEN ORIZONTE

Participation au festival Green Orizonte avec l'organisation de 4 ateliers sur le compostage, la prévention, la réduction et la fresque des déchets, mais aussi la participation à la table ronde sur le tourisme durable.



3

CAMPAGNES DE
COMMUNICATION
REGIONALES



2

PARUTIONS DU
MAGAZINE
FEMU PER DUMANE



Depuis sa création, le SYVADEC s'investit pour accompagner la transition écologique en matière de déchets, que ce soit par l'accompagnement de ses adhérents dans la réduction de la production de déchets, par la promotion de gestes éco-responsables ou par le soutien au développement de l'économie circulaire.

Au-delà de la dynamique de développement suivant les modes de production et de consommation responsable, ces actions jouent également un rôle transversal dans de nombreux objectifs du développement durable.

ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS

Le SYVADEC a mis en place un réseau Adhérents afin d'aider ses collectivités membres dans la mise en œuvre de leurs compétences de collecte des déchets et de sensibilisation de la population aux gestes éco-responsables (ODD 11 et 12).

Pour cela, différents programmes d'accompagnement sont proposés :

- Accompagnement dans la mise en œuvre de la redevance spéciale et d'une fiscalité incitative pour l'atteinte des objectifs réglementaires définis par la loi AGECL.
- Accompagnement dans leurs programmes locaux de prévention.
- Accompagnement dans l'optimisation du tri, ainsi que pour définir et mettre en œuvre le tri à la source des biodéchets (Plan biodéchets 2023).
- Accompagnement des agents publics dans leur mission de lutte contre le gaspillage et leur mission d'animation, notamment à travers le programme de lutte contre le gaspillage alimentaire proposé aux cantines scolaires.

Les collectivités peuvent également bénéficier d'un accès à des outils, données et études. Pour cela, l'ODEM Corsica constitue un véritable outil de référence et de pilotage pour les intercommunalités et les acteurs publics dans la définition de leurs politiques publiques (ODD 11 et 16).

SENSIBILISATION A L'ECO-RESPONSABILITE

Pour cela, le SYVADEC a fait de la sensibilisation à l'éco-responsabilité l'un de ses objectifs stratégiques et s'engage lui-même vers l'exemplarité à travers des modes de consommation responsables.



Les campagnes de communication

Au-delà de ces actions en faveur du développement suivant les modes de production et de consommation responsables, le SYVADEC s'engage dans les campagnes régionales de communication :

- Organisation de 3 campagnes régionales et de 10 campagnes mix média afin de promouvoir le tri auprès du grand public.
- Création d'un kit de communication pour les intercommunalités à chaque campagne régionale.
- Publication du baromètre annuel.
- Animation de 2 groupes de travail « communication » pour les adhérents.



En 2023, le SYVADEC a créé le Magazine trimestriel Femu per dumane pour accompagner les changements de comportements avec des solutions concrètes de réduction, de tri et d'éco-consommation.



La promotion des éco-gestes

Afin de promouvoir l'éco-consommation, le SYVADEC a développé sur son site internet une rubrique intitulée « Comment réduire mes déchets », proposant des conseils pour une consommation responsable.

On peut ainsi retrouver des conseils pour composter et jardiner bio (ODD 12.2), des bons gestes pour la préservation des milieux marins (ODD 12.4 et 14.1), des conseils pour préserver l'eau et sa santé (ODD 3.9), ou encore la liste des producteurs et artisans pour favoriser les circuits courts (ODD 3.9, 8, 13 et 17).

En 2023, de nouvelles actions ont été développées pour promouvoir ces éco-gestes :

- Lancement d'un AMI « défis des familles »
- Participation à l'événement Green Orizonte



Depuis les années 1990, l'économie circulaire est l'une des applications concrètes du développement durable. La loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire du 10 février 2020 donne des orientations en matière de développement du réemploi, pour lequel l'économie sociale et solidaire est clairement identifiée.

Le SYVADEC soutient ces projets de l'ESS, qui associent finalités environnementale et sociale, en aidant au développement d'une politique de réemploi régionale et en favorisant le recyclage local.

LE RECYCLAGE LOCAL

Le SYVADEC étudie toutes les opportunités de valorisation locale pour les filières déjà existantes.

En 2023, différentes actions en faveur du développement du recyclage local et de l'économie circulaire ont été menées :

- Diffusion des études sur la filière papier/carton aux porteurs de projets locaux pour déploiement éventuel.
- Lancement d'une étude sur les plastiques rigides.
- Préparation à la mise en place d'un nouveau système de collecte gratuite des huiles alimentaires usagées sur les recycleries par des entreprises locales.

LE REEMPLOI

En 2023, le SYVADEC poursuit son implication dans le développement d'une politique de réemploi régionale en portant des projets qui associent finalités environnementale et sociale (ODD 1, 8, 10, 12 et 17) :

- Mise à jour de l'annuaire de la réparation avec l'ajout de 60 nouveaux réparateurs et l'intégration du label QualiRepar.
- Organisation des ateliers pour la réduction.
- Création du 1^{er} espace réemploi sur la recyclerie de Lucciana.
- Actualisation de la cartographie des acteurs du réemploi avec 26 nouveaux acteurs recensés.
- Reprise des livraisons de textiles de second choix auprès des partenaires associatifs et autres volontaires.



Cette année, le SYVADEC a réalisé une collecte événementielle en partenariat avec le SCB, qui a permis de collecter 612 kg de textiles.

Ce soutien à l'économie circulaire s'inscrit pleinement dans les objectifs de développement durable en réconciliant les enjeux économiques, sociétaux et environnementaux. Par son fonctionnement en boucle fermée, elle est également une

thématique incontournable dans l'élaboration des politiques globales de lutte contre le changement climatique et de préservation des ressources (ODD 13.2).

SYVADEC EXEMPLAIRE

Du fait de ses missions et ses objectifs stratégiques ambitieux, le SYVADEC se doit d'être une institution exemplaire en matière de consommation responsable et de gestion des déchets (ODD 16.6).

Les actions en faveur de la transition écologique sont initiées par le syndicat depuis de nombreuses années :

- Des copieurs alimentés exclusivement de papier 100% recyclés et des bacs à côté du photocopieur pour la réutilisation du papier en cas d'erreur d'impression.
- Des procédures dématérialisées : parapheur électronique et plateforme des marchés publics.
- Des critères de développement durable intégrés dans les marchés.
- Des sites équipés de vaisselles réutilisables et de bacs de tri.

Le SYVADEC a mis à jour son guide de l'éco-agent afin que chaque agent puisse initier une démarche éco-responsable et contribuer par ses gestes quotidiens à la réduction de nos impacts environnementaux.

Ce guide comprend des gestes et astuces permettant de limiter sa consommation par des pratiques plus écologiques, génératrices d'économies et permettant de préserver nos ressources naturelles (ODD 6.4, 7.3, 12.5 et 13.3).





L'EPANOUISSEMENT de tous les êtres humains



LE PRESIDENT A LA RENCONTRE DES AGENTS !

Chaque année, les réunions de secteur et de sites administratifs sont l'occasion d'échanger avec le Président et la Directrice Générale des Services sur les nouveaux projets et les éventuelles problématiques rencontrées.



10

EVENEMENTS DE COHESION DANS LE CADRE DE LA QVT



100%

DES AGENTS SENSIBILISES AUX RISQUES SST



11

ODD CONCERNES



24

BULLETINS SST ET NEWSLETTERS INTERNES



0

NON CONFORMITE LORS DE L'AUDIT DE CERTIFICATION



15

POINTS FORTS RELEVES PAR L'AUDITEUR AFNOR



1

ETUDE D'OPPORTUNITE POUR INTERNALISATION DES TRANSPORTS



89%

DE TAUX DE SATISFACTION DES ADHERENTS



AUDIT AFNOR CERTIFICATION

En 2023, le SYVADEC a renouvelé sa triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 lors de la visite des sites de Lama, Cantone, Moca Croce, Viggianello et Teghime.



A côté de la gestion et du recyclage des déchets, ainsi que des nombreuses actions portées pour la préservation de la biodiversité, le SYVADEC se mobilise pour satisfaire les besoins et aspirations de ses usagers, des intercommunalités adhérentes et de ses agents.

De ce fait, c'est également à travers les actions d'optimisation du niveau de service aux adhérents et à la population ainsi que dans la gestion durable de ses services, que le SYVADEC contribue à l'atteinte de certains objectifs du développement durable.

OPTIMISATION DU NIVEAU DE SERVICE

Le SYVADEC garantit une qualité du service à la population et à ses adhérents, dans le respect des obligations et exigences applicables, tout en veillant à la prévention de ses impacts.

Ainsi, en 2023, plusieurs actions ont été poursuivies afin d'optimiser le niveau de service à la population et à ses adhérents :

- L'optimisation de la filière textile sur la disponibilité des bornes et sur le taux de remplissage des camions de collecte.
- La modernisation et la sécurisation des sites qui permet de faciliter l'accueil du public et de proposer des services de qualité au plus près des habitants. Cette modernisation permet également une amélioration des conditions de travail des agents (ODD 8.8), mais aussi une prévention des pollutions selon la réglementation des ICPE (ODD 15.1).
- La maîtrise de l'évolution des contributions par le contrôle d'accès aux recycleries, la négociation systématique des marchés, ou encore l'optimisation des transports, notamment grâce à l'acquisition de nouveaux engins pour le tassement des bennes et à l'étude d'opportunité pour l'internalisation de ceux-ci (ODD 8 et 9).

La prise en compte de ces exigences en matière de qualité, de sécurité et d'environnement, ainsi que l'engagement dans la démarche d'amélioration continue de ses pratiques, a permis au SYVADEC de renouveler sa triple certification ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001 pour l'année 2023 (ODD 17).



GESTION DURABLE DES SERVICES



La commande publique

Les règles internes qui fondent la stratégie d'achats du SYVADEC reposent, dans le cadre fixé par la Loi, sur le souci de concilier la sécurité juridique et l'efficacité économique de la commande, en s'appuyant sur les principes de liberté d'accès aux marchés publics, d'égalité de traitement des candidats et de contrôle de l'usage des deniers publics (ODD 10.3 et 10.5) : publicité des offres, mise en concurrence des candidats, transparences des analyses et des choix, contrôles externes, etc.

Les marchés du SYVADEC intègrent également des clauses garantissant les droits des salariés sous peine de sanctions à l'entreprise, contribuant ainsi à l'épanouissement des employés (ODD 12.7).



L'action sociale

Les orientations en matière de stratégie et de pilotage des ressources humaines visent à favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, la diversité des profils et la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (ODD 5.5).

Pour cela, la collectivité établit un plan d'actions pour l'amélioration des conditions de travail axé sur les orientations suivantes (ODD 3, 8 et 10) :

- Lutte contre les risques psycho-sociaux et amélioration de la qualité de vie au travail,
- Plan de formation ambitieux, soutien à la préparation de concours et à l'évolution de carrière.
- Recrutement optimisé et accompagnement des mobilités.
- Action sociale au quotidien via le conventionnement avec le CNAS et Corse Eco Développement, les chèques déjeuner et chèques Cadhoc (ODD 1)



QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Depuis 2020, le SYVADEC est engagé dans une démarche participative pour l'amélioration de la qualité de vie au travail de ses agents.

Après les ateliers sur le bonheur au travail, l'année 2023 a permis d'engager les actions et bonnes pratiques proposées par les agents et validées lors du dernier CHSCT de décembre 2022, notamment :

- La modification des critères d'évaluation des agents de sites techniques afin de clarifier les missions et diminuer les inégalités (ODD 10).
- La révision des objectifs annuels de chacun pour qu'ils soient SMART.
- La création d'un budget annuel QVT par site administratif et secteur pour partager un moment de convivialité.
- La création du Giru RH pour un accès à l'information équitable quel que soit sa résidence administrative (ODD 10 et 16).
- La revalorisation des frais de déplacement (ODD 1).



La communication interne

La politique de communication du SYVADEC intègre les objectifs et principes de développement durable au regard de l'épanouissement des agents :

- Partage de l'actualité des services et des valeurs du syndicat.
- Connaissance des agents et de leur quotidien.
- Sensibilisation à l'éco-responsabilité avec une bonne pratique ou un conseil mensuel pour consommer de façon responsable et durable (ODD 12.5).
- Organisation d'événements fédérateurs et de cohésion sociale.



L'amélioration des conditions de travail

L'un des objectifs stratégiques du syndicat est de mener une politique de santé et sécurité des agents exemplaire.

Pour cela, de nombreuses actions de prévention sont mises en place chaque année, notamment (ODD 3 et 8) :

- Le développement du réseau prévention, à travers la nomination des assistants de prévention, les visites de l'ACFI ou encore l'animation des CST.

- L'évaluation des risques et la mise à jour du document unique.
- La sensibilisation des agents à la politique de prévention des risques.
- Le programme de formation SST ambitieux
- Les dotations d'EPI et autres petits matériels.



LES APPLICATIONS METIERS

En 2023, de nombreuses applications métiers ont permis d'améliorer les conditions de travail des agents. Par exemple la numérisation du guide du tri avec lien direct depuis les téléphones portables des agents des recycleries pour faciliter l'accès aux consignes de tri, ou encore la gestion des frais de déplacements pour faciliter la saisie et les traitements des données.

Ces applications métiers permettent également de supprimer les versions papiers et ainsi contribuer à l'atteinte d'autres objectifs du développement durable (ODD 12, 13 et 16).

